

**DEPARTEMENT
DES YVELINES**

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

**DU SYNDICAT INTERCOMMUNAL POUR LE MUSEE PROMENADE
MARLY-LE-ROI / LOUVECIENNES**

**Arrondissement de
Saint-Germain-en-Laye**

Siège : Mairie de Marly-Le-Roi
Correspondance : Mairie de Saint-Germain-en-Laye

**SEANCE DU
13 février 2020**

PUBLIE LE : - 4 MARS 2020

**Délibération n°130220-3 : Participation des communes aux charges intercommunales pour
l'exercice 2020**

A la suite d'une première convocation, le comité syndical n'a pas pu siéger le cinq février deux mille vingt par suite de l'absence de quorum.

SEANCE DU 5 FÉVRIER 2020

Présents

LOUVECIENNES

Lydéric WATINE, DELEGUE TITULAIRE
Béatrice BAUMANN, DELEGUEE TITULAIRE

MARLY-LE-ROI

Jean-François PERRAULT, PRESIDENT
Hubert POTHELET, DELEGUE TITULAIRE

Absents excusés

LOUVECIENNES

Jean-Philippe SCHWEITZER, DELEGUE TITULAIRE

MARLY-LE-ROI

Claudia PICON, DELEGUEE TITULAIRE

Communes non représentées : NEANT

Assistaient à la séance

Monsieur Matthieu SAILLARD, Directeur Général des Syndicats Intercommunaux
Madame Géraldine CHOPIN, Directrice du Musée Promenade

Nombre de communes	:	2
QUORUM	:	5
<u>Délégués présents</u>	:	4
<u>Délégués comptant pour le vote</u>	:	4

L'an deux mille vingt, le treize février à dix-huit heures trente, le Comité du Syndicat Intercommunal pour le Musée Promenade Marly Le Roi - Louveciennes, dûment convoqué par le Président le sept février, s'est réuni au Musée Promenade à Louveciennes, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur **Jean-François PERRAULT**, Président du Syndicat Intercommunal.

SEANCE DU 13 FÉVRIER 2020

Présents

LOUVECIENNES	Jean-Philippe SCHWEITZER, DELEGUE TITULAIRE Lydéric WATINE, DELEGUE TITULAIRE
MARLY-LE-ROI	Jean-François PERRAULT, PRESIDENT Claudia PICON, DELEGUEE TITULAIRE Stéphanie THIEYRE, DELEGUEE TITULAIRE

Absents excusés

LOUVECIENNES	Laurence LAFONT, DELEGUEE TITULAIRE
MARLY-LE-ROI	Hubert POTHELET, DELEGUE TITULAIRE

Communes non représentées : NEANT

Assistaient à la séance

Monsieur Matthieu SAILLARD, Directeur Général des Syndicats Intercommunaux
Madame Géraldine CHOPIN, Directrice du Musée Promenade

<i>Nombre de communes</i>	:	2
QUORUM	:	PAS NECESSAIRE
<i>Délégués présents</i>	:	5
<i>Délégués comptant pour le vote</i>	:	5

SI MUSEE PROMENADE / CS – 130220-3

**OBJET: PARTICIPATION DES COMMUNES AUX CHARGES INTERCOMMUNALES
POUR L'EXERCICE 2020**

RAPPORTEUR : Monsieur le Président

VU l'article L.5212-20 du Code Général des Collectivités Territoriales,

VU les statuts du Syndicat Intercommunal,

LE COMITE,

Après avoir entendu les explications de son Président et en avoir délibéré, à
l'unanimité,

DECIDE de financer le montant des participations des communes aux dépenses du
Syndicat Intercommunal pour le Musée Promenade de Marly-le-Roi/Louveciennes,
telles qu'elles figurent dans le tableau joint à la délibération.

Fait à Marly-le-Roi, le - 4 MARS 2020

Transmis en préfecture et affiché le - 4 MARS 2020

Pour Extrait Conforme

Jean-François PERRAULT
Président du Syndicat Intercommunal



**SYNDICAT INTERCOMMUNAL
POUR LE MUSEE PROMENADE MARLY-LE-ROI/LOUVECIENNES**

Annexe à la délibération n° 130220-3

Participation des communes aux charges intercommunales de l'exercice 2020

	POPULATION 2020	PARTICIPATION 2020	PART BUDGETISEE	PART FISCALISEE
MARLY LE ROI	16 678	253 052,80 €	100 360,74 €	152 692,06 €
LOUVECIENNES	7 259	110 947,20 €	46 597,82 €	64 349,38 €
TOTAL SYNDICAT	23 937	364 000,00 €	146 958,56 €	217 041,44 €